



CUVETTE-OUEST

Mbama soumise à une campagne de dépistage massif à la Covid-19

Le Comité national de riposte à la pandémie de Covid-19 vient d'initier le dépistage de masse intensifié dans la sous-préfecture de Mbama, épice de la pandémie de coronavirus dans le département de la Cuvette-ouest qui compte à ce jour six cas testés positifs. Cette campagne vise à réduire la chaîne de transmission dans cette partie du pays où la prise en charge des malades se heurte au manque de moyens roulants pouvant assurer la liaison entre l'équipe de la sensibilisation et la population dans les vingt-quatre villages de cette contrée.

Page 5

Le dépistage à Mbama, épice de la pandémie dans la Cuvette-ouest/Adiac



COVID-19

Total E&P Congo priorise la santé des employés et la production

Le directeur de Total pour l'Afrique, Nicolas Terraz (notre photo), a évoqué le 23 juillet à Brazzaville les priorités du groupe pétrolier en cette période de Covid-19 notamment la santé du personnel sur les sites d'exploitation et le maintien de la production. « Dans cette période de pandémie, nous avons eu au Congo comme dans d'autres pays, deux priorités. La première, c'est d'assurer la santé de nos employés, de nos contracteurs et de toutes les personnes travaillant sur nos installations. La deuxième, c'est de maintenir nos activités de production sur tous les sites », a-t-il déclaré à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat congolais.

Page 16



MUSIQUE

L'ambassade de France promet un soutien aux Bantous de la capitale

Page 16

AFRIQUE CENTRALE

La BEAC injecte 600 milliards FCFA sur le marché financier de la Cemac

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a approuvé, pour un montant de 600 milliards de francs CFA, un programme de rachats ponctuels et ciblés des titres publics émis par les six pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). L'intervention de la BEAC vient en complément des appuis que ces pays ont déjà reçus de la part des partenaires pour lutter contre le coronavirus.



Page 3

DROITS HUMAINS

Une ONG s'insurge contre l'utilisation des images des enfants

Depuis quelque temps, l'utilisation par des personnes véreuses des images des enfants en détresse dans le but d'avoir de l'argent se développe à Pointe-Noire. La présidente de l'ONG Solidarité, disponibi-

lité des œuvres sociales aide et entraide, Bernadette Bephangayahou, dénonce cette pratique qui porte atteinte à la dignité de l'enfant.

« Je m'insurge contre cette façon de faire, car ce n'est pas la bonne démarche. Face à ces cas, le mieux serait pour les parents ou tout autre personne compatissante de se rapprocher des services compétents », a-t-elle indiqué.

Page 5

EDITORIAL

Levée

Page 2

ÉDITORIAL

Levée

Que les choses soient claires pour tout le monde : la fermeture des frontières qui a résulté de la pandémie du coronavirus et dont les conséquences économiques, financières, sociales, sont à tous égards dramatiques ne saurait se prolonger longtemps encore. Tout comme le confinement qui était perçu comme la plus sûre manière d'empêcher l'expansion mortelle de la Covid-19 et qui a dû être très vite assoupli, voire même purement et simplement supprimé, le repli sur soi des pays, des Etats, des nations provoque aujourd'hui une crise planétaire dont les effets seront infiniment plus graves s'il n'y est pas mis fin très vite.

Comprenons-nous bien à ce propos : nous ne plaçons pas ici pour un abandon brutal des mesures dites « barrières » qui ont été prises ces derniers mois sur les cinq continents, mais nous disons sans l'ombre d'un doute que dès à présent l'objectif majeur que doivent s'imposer les acteurs petits et grands de la communauté internationale est la relance de la production, donc des échanges de toute nature sur laquelle est fondée l'économie moderne. Si la communauté mondiale ne le fait pas dans les semaines à venir, l'on peut être certain qu'une crise bien pire que celle de 1928 se produira avec des conséquences encore beaucoup plus graves.

Rouvrir les frontières, relancer les échanges entre les pays et les continents, convaincre les investisseurs de contribuer à ce rebond, alléger le plus possible les charges qui assèchent la trésorerie des entreprises, aider les producteurs à produire et les commerçants à commercer sont aujourd'hui des impératifs catégoriques. Pour les Etats comme pour les institutions internationales, pour les individus comme pour les collectivités, pour tous ceux qui sont en mesure d'aider d'une façon ou d'une autre à redonner de l'air aux économies qui sont au bord de l'asphyxie.

Même si cela semble fou dans le moment présent, il faut au plus vite redonner vie à l'économie de marché qui a permis les progrès fulgurants enregistrés tout au long des dernières décennies. Et cela doit être fait simultanément dans le cadre national, dans le cadre régional comme dans le cadre mondial. Prions le ciel pour que cet appel, lancé de plus en plus clairement par les spécialistes du monde entier, soit entendu avant qu'il soit trop tard !

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Isidore Mvouba reçoit le rapport du Conseil économique

La présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Emilienne Raoul, a remis le 23 juillet, le rapport des deux sessions, notamment les sessions inaugurale et extraordinaire au président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

La session inaugurale avait porté sur l'installation du Conseil économique, social et environnemental, tandis que la session extraordinaire devrait adopter le programme d'action des différentes commissions, a expliqué Emilienne Raoul à sa sortie d'audience. Le document a été remis avec retard à cause des conditions dues au matériel de travail, poursuit-elle, ajoutant que l'institution ne dispose pas de ce qu'il faut pour mettre en pratique sa politique. Emilienne Raoul a rappelé que le Conseil est doté de commissions permanentes qui travaillent sur des thèmes donnés pendant une durée de deux ou trois mois. A cet effet,



Emilienne Raoul remet le rapport des sessions au président de l'Assemblée nationale (Adiac)

les commissions examineront dans les prochains jours les rapports avant d'être transmis à l'assemblée. Selon elle, son institution manque de visibilité dans ses actions. L'entretien entre les deux parties marque le lancement de son institution ainsi que le point de départ de la collaboration entre les deux institutions. « Jamais l'Assemblée n'a envoyé les projets de loi, des programmes ou des traités pour que nous puissions les examiner. Dans notre assemblée consultative, nous avons des représentations de toutes les ca-

tégories socio-professionnelles, notamment les avocats, notaires, agriculteurs organisations non gouvernementales qui sont méconnus des grandes institutions et même du gouvernement », a-t-elle déclaré.

Isidore Mvouba, a de son côté, explique-t-elle, assuré la présence du Conseil à l'Assemblée. Il a donné quelques pistes de réflexion, d'analyse tout en indiquant une collaboration dans le travail entre les deux institutions.

Lydie Gisèle Oko

COVID-19

Le Parti communiste chinois offre des kits de protection au PCT

Le don composé de soixante mille masques médicaux et trois cents thermomètres infrarouges a été remis, le 23 juillet, par l'ambassadeur de Chine au Congo, Mâ Fulin, au secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Moussa.

Selon l'ambassadeur chinois, le geste du Parti communiste chinois vise non seulement à soutenir la lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19) au Congo, mais aussi exprimer l'élan de solidarité et de coopération entre les deux partis amis. « Depuis des décennies, le parti communiste chinois et le PCT entretiennent des relations de coopération fraternelle dans le combat commun pour la sauvegarde de la souveraineté et la poursuite de la prospérité de leurs nations respectives. Nous sommes convaincus que cette coopération se consolidera toujours davantage dans les intérêts communs de nos deux peuples », a estimé Mâ Fulin.

La remise de ces kits de protection fait suite à une demande du secrétariat général du PCT adressée à son partenaire chinois.



Pierre Moussa réceptionnant un échantillon Adiac. Ils seront donc judicieusement affectés à l'ensemble des comités exécutifs, fédérations et départements de notre pays », a assuré Pierre Moussa, en présence des cadres et militants du parti.

Fiacre Kombo

Réceptionnant le lot de matériels, le secrétaire général du PCT a salué le geste de générosité d'un parti ami. « Ces kits seront répartis au profit de nos militants, des jeunes, des femmes, des personnes âgées qui en ont le plus grand

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombète
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONE CÉMAC

La Banque centrale injecte 600 milliards FCFA sur le marché financier

À l'issue de son comité de politique monétaire, tenu le 22 juillet, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a validé un programme de rachats ponctuels et ciblés des titres publics émis par les six pays membres.

L'enveloppe globale du programme de rachats est fixée à six cents milliards francs CFA pour l'ensemble de la sous-région, dont 80% répartis à part égale entre les membres et les 20% restants seront accordés en fonction du poids économique des États. La maturité des titres publics est fixée à dix ans au maximum, et le programme devrait durer six mois, avec une prolongation possible de six mois supplémentaires en tant que besoin et suivant les perspectives économiques en 2021. En effet, la mise en œuvre de cette opération est liée aux accords conclus avec le Fonds monétaire international (FMI). « Pour bénéficier de cette opération, la banque centrale demande aux États, notamment aux Trésors publics, de réviser et de respecter leurs calendriers d'émission des titres publics, en concertation avec les spécialistes en valeurs du Trésor de leurs réseaux respectifs, en cohérence avec les dernières lois de finances adoptées

dans chaque pays et les plans de financements budgétaires convenus dans le cadre des programmes économiques et financiers avec le FMI », précise un communiqué de la banque centrale.

Selon un expert proche du dossier, l'intervention de la BEAC vient en complément des appuis que les pays ont déjà reçu de la part des partenaires pour lutter contre le coronavirus. « Aucune idée sur la base à laquelle la banque centrale a fixé les 600 milliards CFA, mais ce qui est sûr les pays en ont besoin pour le moment en raison du contexte économique et financier qui est morose », ajoute cette source.

Dans le but de renforcer les conditions de financements en Afrique centrale, la BEAC a décidé de reprendre les opérations d'injection de liquidité à long terme, d'offrir aux établissements de crédit des ressources stables nécessaires pour couvrir leurs emplois à moyen et long terme.

Fiacre Kombo



Siège de la banque centrale, à Yaoundé/DR

EAU POTABLE

Renforcement des capacités des acteurs concernés

Une session de renforcement des capacités destinée aux acteurs impliqués dans l'évaluation participative de l'évolution des indicateurs de référence de la composante IEC-PEPS s'est ouverte le 23 juillet au Centre d'accueil des sœurs franciscaine de Poto-Poto (Brazzaville), sous la supervision du directeur des études et de la planification au ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, Simplicie Clotaire Ngoya.

Organisée sur le thème « Appropriation et actualisation du dispositif de Suivi-Evaluation de la composante IEC-PEPS », par l'Agence intergouvernementale panafricaine, Eau et assainissement pour l'Afrique (EAA), cette session, qui doit durer trois jours, vise quatre objectifs : amener les participants à comprendre les grands axes d'exécution du Projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service d'eau potable à Brazzaville (PEPS) ; amener les participants à s'imprégner du niveau d'avancement des activités de la composante Information, éducation, communication (IEC) ; amener les participants à comprendre et à s'approprier le dispositif de Suivi-Evaluation de la composante IEC-PEPS ; et enfin, amener les participants à apprécier et valider le niveau d'atteinte des indicateurs de la composante IEC-PEPS.

« Vous êtes nos partenaires, parce que EAA c'est une agence qui travaille en partenariat avec le gouvernement, les autorités locales et la population. Nous ne pouvons pas avancer dans nos interventions sur le terrain sans



La représentante résidente de EAA Congo et le directeur des études et planification au ministère de l'Énergie et de l'hydraulique s'adressant aux participants Adiac

pouvoir échanger avec vous sur tout ce que nous sommes en train de faire au sein de la population par le biais de ce projet qu'on appelle PEPS»,

a précisé la représentante résidente d'EAA Congo, Georgette Ingani. Et d'ajouter : « Je vais seulement vous dire d'être laborieux et de nous aider à

parfaire les indicateurs, trouver les solutions idoines qui nous permettront de réajuster nos interventions sur le terrain, parce que comme vous

savez, les problèmes d'eau, sont des problèmes très importants pour la population ». Prenant ensuite la parole, le directeur des études et de la planification au Ministère de l'Énergie et de l'hydraulique, Simplicie Clotaire Ngoya, a édifié les participants sur la mission de précurseur qui est la leur, qui annonce l'arrivée de l'eau dans les ménages qui n'en ont pas ; celle d'informer, d'éduquer et de communiquer auprès de la population confiée à eux par EAA. « Apporter de l'eau revêt une importance incontestable. Donc vous, acteurs institutionnels qui êtes impliqués dans cette mission d'Information, d'éducation, de communication (IEC) auprès de la population, vous devez donner le meilleur de vous-même, parce que vous assumez là, une mission très salubre pour que la population s'approprie ce projet et que demain elle puisse être en possession de la ressource », a-t-il expliqué.

A noter que le projet PEPS a pour objectif d'étendre le réseau d'eau dans les quartiers périphériques de la ville de Brazzaville.

Guillaume Ondzé

« Apporter de l'eau revêt une importance incontestable. Donc vous, acteurs institutionnels qui êtes impliqués dans cette mission d'Information, d'éducation, de communication (IEC) auprès de la population, vous devez donner le meilleur de vous-même, parce que vous assumez là, une mission très salubre pour que la population s'approprie ce projet et que demain elle puisse être en possession de la ressource »

**CONSEIL ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL**

La session ordinaire s'ouvre le 27 juillet

La présidente du Conseil économique, social et environnemental, Emilienne Raoul, a convoqué les conseillers en session ordinaire du 27 juillet au 10 août à Brazzaville.

Les travaux de ladite session se tiendront en pleine crise sanitaire de la Covid-19. En vue de respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement, les soixante-quinze membres du Conseil ne participeront pas à ces assises. Pour ne pas déroger à la règle, une cinquantaine de personnes seulement y prendront part.

« Nous allons tenir à partir du 27 juillet jusqu'au 10 août, notre assemblée générale ordinaire. Elle se tiendra dans un format assez particulier à cause du coronavirus. Nous ne serons pas les 75 membres comme d'habitude, nous serons moins nombreux pour respecter toutes les règles sanitaires qui nous ont été prescrites par le gouvernement », a fait savoir Emilienne Raoul, présidente du Conseil, le 21 juillet à Brazzaville, au sortir de l'audience avec le président du Sénat, Pierre Ngolo.

A son ordre du jour figurent, entre autres, la présentation du rapport d'activités du Bureau de janvier à juin 2020 ainsi que la présentation des rapports des commissions permanentes. Au nombre des thèmes qui seront soumis à l'examen : « La prise en charge des maladies chroniques : Nécessité de recourir aux médicaments génériques », développée par la Commission des affaires sociales ; « Les éléments pour un plan de relance de stabilisation de l'économie congolaise », initiée par la Commission des affaires économiques. La Commission des affaires éducatives, culturelles et religieuses évoquera le problème de « L'employabilité des jeunes ». Enfin, la Commission des affaires environnementales s'est montrée encline « Pour une meilleure connaissance des plans environnementaux ». Les travaux de ladite session seront ponctués par une conférence-débat sur la pandémie de Covid-19 au Congo sur le thème : « Impacts du Coronavirus au Congo et perspectives économiques, sociales et environnementales »

En cours de session, il sera également présenté l'avant-projet du budget du Conseil économique, social et environnemental, exercice 2021, avant l'adoption du rapport général de ladite session.

Josiane Mambou Loukoula

CORONAVIRUS

Le Congo se dote d'un nouveau matériel de large dépistage

Don de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ce matériel a été remis au laboratoire national de santé publique, le 23 juillet, par le ministre de la Recherche scientifique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

Ultraperformants, ces équipements médicaux sont composés essentiellement de matériel de laboratoire de détection, incluant entre autres, un multi analyseur de RI-PCR pour effectuer le dépistage à grande échelle de Covid-19: une hotte à flux laminaire de type P4 ; d'une hotte laboratoire capable de réaliser plus de 100 tests par jour.

Dans le lot, il est prévu aussi une cabine de biologie moléculaire, conçue pour la désinfection ultrarapide du matériel de laboratoire ; un scanner de comptage de tubes composé de 1000 cryotubes avec barcodes ; 2000 essais de purification de l'ARN de Covid-19 et 100 équipements de protection individuelle.

Il faut ajouter à ces équipements : 10.000 cryotubes standards pour le stockage des échantillons ; 1000 tubes de prélèvement ; 2000 sacs de désinfection chimique et 1500 sacs auto-lavables.

Réceptionnant le don, le ministre de la Santé et de la Population a précisé que ce lot d'équipements permettra d'aug-



Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou remettant un échantillon de don à Jacqueline Lydia Mikolo/Photo Adiac

menter la capacité de dépistage de Covid-19 sur l'ensemble du pays. « Aujourd'hui, la capacité de dépistage de Covid-19 est de 400 à 500 personnes par jour à Brazzaville. Avec ce matériel, la capacité de dépistage passera à plus de 1000 personnes par jour au niveau de Brazzaville. A l'échelle nationale, elle sera encore plus importante », a souligné Jacqueline Lydia Mikolo.

Pour sa part, le ministre de la Recherche scientifique s'est dit comblé du don de l'agence onusienne, et a salué la qualité des rapports qui lient le Congo et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Rappelons que l'Agence internationale de l'énergie atomique est une organisation internationale placée sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Firmin Oyé

BACCALURÉAT 2020

Anatole Collinet Makosso s'assure du bon déroulement de l'examen dans le Pool

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation s'est rendu, le 22 juillet, à Kinkala, Ignié et Kintélé pour se rendre compte des conditions du déroulement des épreuves écrites du baccalauréat général, session de juillet 2020 dans le département du Pool qui compte deux mille sept cent soixante-seize candidats dont quatre cent onze candidats libres.

Accompagné des conseillers du président de la République et du Premier ministre à l'Education, du préfet du Pool, du président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo et de quelques syndicats des enseignants, Anatole Collinet Makosso a commencé sa visite d'inspection au centre du lycée 5 Février de Kinkala. Visiblement, tout se passe bien. Les cache-nez sont distribués à la fin de chaque épreuve, les seaux d'eau, les gels hydroalcooliques et les thermoflashs sont disponibles. Un dispositif qui symbolise la lutte contre la pandémie à coronavirus.

Ce constat était le même au centre du collège Moundongo, toujours à Kinkala, au centre du CEG d'Igné ainsi qu'à l'école primaire et au lycée de Kintélé. Outre les conditions administratives, pédagogiques et pratiques qui sont réunies dans le Pool, la sérénité également se lisait dans le visage de la plupart des candidats des différents centres visités par la délégation. « Aujourd'hui, nous avons composé sur nos matières de base, à savoir le français et l'anglais. Tout va bien et je crois que je serai admis parce que nous com-



Anatole Collinet Makosso lançant l'épreuve d'anglais au centre d'Igné/Adiac

posons normalement. Dieu a exaucé une partie de ma prière concernant la tenue de l'examen cette année. Mon nom sera sur la liste des admis », a déclaré un candidat d'Igné.

Et Gadite Abi Bonazebi, candidate au CEG de Kinkala, a remercié les autorités pour les efforts fournis dans le cadre de la préparation et de l'organisation de cet examen. Mais, dans ce centre, un élève qui devrait com-

poser à Mindouli n'a malheureusement pas vu son nom affiché. Il était obligé de se rapprocher du centre de Kinkala pour passer les épreuves. Du coup, ce dernier n'a pas pu composer le premier jour et le ministre a personnellement instruit les deux chefs de centre concernés ainsi que le directeur départemental à élaborer un rapport qui sera joint aux copies de l'élève. A cet effet, Anatole Collinet Ma-

kosso a confirmé que, sur le plan administratif, toutes les mesures sont prises pour faire face à ces genres de situation. Il estime que ce candidat fait sûrement partie de ceux qui ont tenté de prendre l'inscription auprès des escrocs. « Il s'agit de ces élèves qui veulent contourner l'administration. Chaque fois que nous avons du mal à organiser les examens dans le Pool, nous nous organisons pour aller

chercher les élèves dans les localités inaccessibles afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité. Aujourd'hui, tout se passe bien. Aucun élève ayant le droit de passer son examen d'Etat ne doit en être privé. C'est un principe du gouvernement. Même ceux qui sont dans le faux composent mais on crée les conditions pour empêcher les irrégularités. Voilà pourquoi certains élèves composent au bénéfice du doute », a-t-il rappelé.

Notons que pour ce deuxième jour, les séries littéraires ont planché sur le français et les sciences physiques pour les séries D et C, puis la langue anglaise pour toutes les séries. La journée du 23 juillet est consacrée aux épreuves d'histoire-géographie et la deuxième langue pour les séries littéraires. Les candidats des séries scientifiques affronteront les sciences de la vie et de la terre et l'histoire, à la deuxième heure. Le dernier jour, tous les candidats vont composer sur les mêmes matières, à savoir la philosophie puis l'éducation physique et sportive. Cette dernière épreuve n'aura pas, cette fois-ci, la pratique. Tout va se faire à l'écrit.

Rude Ngoma

COVID-19

Le dépistage de masse intensifié dans la Cuvette-ouest

Le Comité national de riposte contre la pandémie de Covid-19 a renforcé la surveillance épidémiologique dans les villages du département, qui est déjà touché par la maladie, en multipliant les prélèvements pour circonscrire sa propagation.

Située à une soixantaine de kilomètres d'Ewo, la sous-préfecture de Mbama est considérée, à juste titre, comme l'épicentre de la Covid-19 dans la Cuvette-ouest. Tous les six cas de contamination que compte le département à ce jour viennent, en effet de là, plus précisément au sein de la base vie d'une entreprise d'exploitation forestière. C'est donc par là que les équipes de surveillance épidémiologique se sont déployées, le 22 juillet, pour prélever les employés de cette entreprise, y compris avec des personnes contactées, membres de leurs familles ou pas. « Nous sommes satisfaits de cette opération qui permettra de savoir qui est malade et qui ne l'est pas, afin d'isoler les cas qui vont s'avérer positifs et couper la chaîne de la propagation de la maladie à coronavirus ici », a indiqué le sous-préfet de Mbama, Jean Bakala Kaya Opake, qui vit ses derniers jours dans la localité, en cette qualité, car il vient d'être muté dans la sous-préfecture de Loukolela, dans le département la Cuvette, où il devrait prendre ses fonctions dans quelques jours.

Pour sa part, le coordonnateur



L'opération de dépistage au village Endouo (Cuvette-ouest) Adiac

technique national de la riposte contre la Covid-19, le Dr Gilbert Ndziessi, a rappelé aux responsables chinois dirigeant l'entreprise la décision gouvernementale qui veut que toutes les mesures barrières soient appliquées à la lettre, de sorte à ne pas pénaliser l'activité économique qui, du reste ne devrait pas s'arrêter.

Par ailleurs, dans le village En-

douo, à vingt-deux kilomètres du chef-lieu du département de la Cuvette-ouest, l'opération de dépistage de masse s'est faite jusqu'à la tombée de la nuit. « Le chef du village et d'autres responsables nous ont fait prendre conscience de l'existence de la maladie. Il est donc important que nous puissions connaître notre statut », a indiqué Véronique Amboulou, une

habitante du village, qui s'est prêtée à l'exercice.

Difficultés

Lors de l'échange entre les membres du Comité national de riposte, en mission sur le terrain, les notables, les chefs de village, les animateurs du comité local de riposte, le chef de centre de santé intégré de Mbama, Roger Ewandzi, a évoqué plusieurs

difficultés que connaît la localité dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. « Le manque de moyens roulants pour assurer la liaison entre l'équipe de la sensibilisation et la population dans les vingt-quatre villages et deux grands quartiers », a-t-il indiqué.

Roger Ewandzi a, par ailleurs, fait état de la mauvaise gestion des cas suspects par le personnel de santé au niveau du triage de l'hôpital d'Ewo qui, selon lui, pratique la stigmatisation. Il a aussi évoqué l'indifférence de la société d'exploitation forestière dans la dotation du district en dons, à l'image des autres sociétés qui ont apporté leurs pierres à l'édifice dans le cadre du fonds national de solidarité.

Le comité national a pris acte des doléances faites pour apporter la solution aux difficultés évoquées, afin de réussir la riposte contre la Covid-19. Un début de réponse a été donné par la dotation de quelques lits au centre de santé intégré de Mbama.

A ce jour, les chiffres actualisés de la pandémie dans le pays font état de 2934 cas positifs, 743 guéris, 51 décès (taux de létalité 1,7%), 2 cas de recontamination.

Rominique Makaya

DROITS HUMAINS

Bernadette Bephangayahou déplore l'arnaque à travers les enfants

La présidente de l'ONG Sodios, Bernadette Bephangayahou, dénonce le phénomène d'utilisation des enfants en détresse, qui se passe à Pointe-Noire, par certaines personnes véreuses.

Il y a quelques jours, des photos d'un enfant accusé de sorcellerie par ses parents et chassé du toit familial ont été mises sur la toile, suscitant l'émoi et la compassion des internautes.

Quelques jours après, des photos d'un autre enfant présentant des brûlures au visage et aux membres supérieurs ont circulé sur internet. Le dénominateur commun de ces deux cas pourtant différents est que les initiateurs de ces posts (parents ou autres), au lieu de contacter les services compétents en la matière, publient des contacts pour que leur soit versé de l'argent en espèces. « Je m'insurge contre cette façon de faire car ce n'est pas à mon avis la bonne démarche. Face à ces cas, le mieux serait pour les parents ou toute autre personne compatissante de se rapprocher des services compétents, tels la circonscription d'action sociale, qui sont implantées dans chaque arrondissement. A défaut, joindre la direction départementale

des Affaires sociales et pourquoi pas la force publique pour ramener les parents à la raison, notamment pour le cas de l'enfant abandonné par ses parents. Poster les photos de ces enfants sur internet ne peut être la solution car cela va à l'encontre de la loi n° 4 -2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo », a dit Bernadette Bephangayahou. Pour la présidente de Sodios, les enfants en détresse, on les trouve dans nos quartiers, les enfants qui vivent avec des parents démunis existent aussi. Est-ce la solution d'exposer ces enfants sur internet en sachant qu'en le faisant on porte atteinte à leur dignité? s'est-elle interro-



« Les enfants viennent au monde parce que leurs parents l'ont bien voulu. Donc pourquoi alors ôter leur dignité. Chaque parent a le devoir de s'occuper correctement de sa progéniture et non de l'exposer sur les réseaux sociaux en quémandant de l'argent à tout bienfaiteur. Nous disons halte à ce phénomène qui s'apparente à de l'arnaque déguisée. »

gée. Et d'ajouter : « Les enfants viennent au monde parce que leurs parents l'ont bien voulu. Donc pourquoi alors ôter leur dignité. Chaque parent a le devoir de s'occuper correctement de sa progéniture et non de l'exposer sur les réseaux sociaux en quémandant de l'argent à tout bienfaiteur. Nous disons halte à ce phénomène qui s'apparente à de l'arnaque déguisée. »

Signalons que depuis quinze ans l'ONG Solidarité, disponibilité des œuvres sociales aide et entraide (Sodios) est restée fidèle à son credo, celui de sauver des vies, de redonner la dignité, l'espoir et la joie de vivre, l'amour et l'entraide pour autrui. L'ONG s'engage en faveur de l'enfance défavorisée, des orphelins, des veuves et des jeunes filles mères à qui elle apporte sans cesse soutien et assistance par la sensibilisation, l'information et la formation débouchant vers la formation qualifiante qui ouvre la voie aux activités génératrices de revenus.

Hervé Brice Mampouya

GABON

Rose Christiane Ossouka Raponda prête serment

Le nouveau Premier ministre gabonais, Rose Christiane Ossouka Raponda, a officiellement pris ses fonctions, le 23 juillet, à la tête du gouvernement.

La première femme à être nommée à la tête de l'exécutif de ce pays d'Afrique centrale a prêté serment devant le président Ali Bongo, une semaine après sa nomination. « Le chef de l'État nous a rappelé une fois de plus nos missions et l'urgence d'obtenir les résultats que nous attendons, pour le bien du peuple », a déclaré Rose Christiane Ossouka Raponda.

La nouvelle équipe gouvernementale compte trente-trois membres dont onze femmes. Rose Christiane Ossouka Raponda est la sixième personne à occuper ce poste de Premier ministre sous



Rose Christiane Ossouka Raponda, ici lors du scrutin municipal de 2016, est la première femme à accéder à la primature gabonaise (STEEVE JORDAN/AFP)

l'ère d' Ali Bongo.

Selon la présidence, sa mission en tant que Premier ministre est d'assurer la relance économique

du Gabon et le soutien social nécessaire pour faire face à la crise mondiale liée au coronavirus.

Yvette Reine Nzaba

RELANCE DE L'ÉCONOMIE AFRICAINE EN PÉRIODE DE LA COVID-19

Les experts de l'AIF à la recherche d'une solution commune

Dans l'idée de réaffirmer l'engagement de leur plateforme d'investissement pour l'Afrique et susciter la confiance des investisseurs d'aider l'Afrique à relancer ses activités économiques pendant cette période où sévit la Covid-19, les experts d' Africa Investment Forum (AIF) ont tenu le 22 juillet une réunion virtuelle.

Cette rencontre de deux jours était organisée à l'intention des investisseurs, des promoteurs de projets et institutions internationales œuvrant dans le domaine de la promotion du secteur privé. Elle était destinée à encourager et à accélérer le rythme de travail pour permettre au continent de combler son déficit au plan des investissements économiques. Selon l'AIF, quinze transactions de son portefeuille, d'une valeur d'environ trois milliards de dollars, sont disponibles et destinées à surmonter les effets du coronavirus en Afrique.

« Les investissements plus importants et structurants conduiront à la relance économique de l'Afrique pendant la période après-Covid-19. A travers cela, l'Afrique sortira tête haute de cette pandémie aussi difficile. Elle bâtira des économies plus dynamiques et plus fortes. Pour ce faire, notre orientation doit être claire, notamment d'aider l'Afrique à relancer ses activités économiques », ont déclaré les experts de l'AIF avant de reconnaître que le continent aura la capacité d'extraire et de faire face aux crises sanitaire et économique actuelles.

Ainsi, dans le cadre de la recherche de ses stratégies pour obtenir une solution commune, capable de faire face aux conséquences de la Covid-19, l'AIF a retenu quinze projets dans cinq secteurs différents pour un financement prioritaire, notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'énergie, de la santé, des télé-

communications, de l'industrie et du commerce.

« Au total, les quinze transactions comprises dans l'actuel portefeuille de l'AIF s'élèvent à trois milliards de dollars et contribueront à améliorer l'indépendance et à la résilience du continent face aux chocs futurs. Quatre promoteurs de projets ont été invités à faire leurs présentations. Il s'agit notamment d'un projet de transformation de produits laitiers en Angola, d'une usine de fabrication de vaccins au Kenya, d'un projet de filature

des transactions bancables de la plateforme du portefeuille pour 2018 et 2019 ainsi que sur celles qui sont conclues en 2020. Car, nous concentrerons nos efforts, non seulement sur le secteur de la santé mais aussi sur d'autres secteurs qui contribueront à stimuler la reprise de l'économie du continent », a déclaré la directrice principale de l'AIF, Chinelo Anohu.

Notons que les partenaires fondateurs de l'AIF sont la Banque africaine de développement, Africa50, Africa Finance Cor-

« Les investissements plus importants et structurants conduiront à la relance économique de l'Afrique pendant la période après-Covid-19. A travers cela, l'Afrique sortira tête haute de cette pandémie aussi difficile. Elle bâtira des économies plus dynamiques et plus fortes. Pour ce faire, notre orientation doit être claire, notamment d'aider l'Afrique à relancer ses activités économiques »,

de coton au Mozambique et d'une plateforme privée de télémédecine au Nigeria », a précisé l'AIF, en ajoutant qu'après cette rencontre, le dispositif de suivi des transactions de l'AIF va être activé pour susciter l'intérêt des investisseurs et permettre un rapprochement optimal entre investisseurs et projets.

« L'AIF n'est pas un endroit où l'on se contente seulement de parler. Ce que nous essayons de faire, c'est de concentrer les efforts de nos partenaires sur

poration, la Banque africaine d'import-export, la Banque de développement d'Afrique australe, la Banque de commerce et de développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque islamique de développement. Parmi les partenaires institutionnels figurent des institutions de financement du développement, des banques multilatérales de développement, des banques commerciales et des investisseurs institutionnels.

Rock Ngassakys

SIDA

La baisse des infections pourrait être compromise par la covid-19

Les mesures de confinement ont désorganisé les circuits d'approvisionnement des traitements antirétroviraux en Afrique.

Il y a eu des progrès certains dans la lutte contre le sida dans le monde au cours des dix dernières années. En 2019, il y a eu 1,7 million de nouvelles infections au VIH. Ce qui fait une baisse de 23% depuis 2010. Si les statistiques sont à la baisse, c'est à cause d'une diminution de 38% dans l'est et le sud de l'Afrique, a expliqué Winnie Byanyima, la directrice exécutive de l'Onusida. Il est vrai que les infections sont plutôt à la hausse dans plusieurs autres parties du monde, y compris dans la partie nord du continent africain, au Maghreb (+22%). C'est le cas aussi en Europe de l'Est et en Asie centrale où les infections atteignent des sommets (+72%). Des hausses également au Moyen-Orient (+22%) et en Amérique latine (+21%).

Des malades confinés sans accès aux traitements

Rien qu'en Afrique, on compte près de 26 millions de personnes vivant avec le VIH. 64% d'entre elles, soit 16 millions de personnes, étaient sous traitement antirétroviral en 2018. Certains ont vu leur traitement interrompu par les mesures de confinement dues à la pandémie de covid-19. Les services de lutte contre le VIH ont dû fermer, ou se sont retrouvés dans l'incapacité de fournir des traitements antirétroviraux, du fait de perturbations dans la chaîne d'approvisionnement. « Une interruption totale de traitement pendant six mois pourrait entraîner plus de 500 000 morts supplémentaires de maladies opportunistes liées au sida en Afrique subsaharienne en 2020-2021 », prévient le rapport annuel de l'Onusida, qui tire la sonnette d'alarme.

La crainte d'une rupture de stocks d'antirétroviraux

Selon les statistiques de l'Onusida, deux-tiers des séropositifs dans le monde, soit quelque 25 millions sur 38, suivent désormais des traitements qui permettant de ne plus transmettre le virus du sida. C'est la plus forte proportion jamais atteinte et c'est dix fois plus qu'au milieu des années 2000. L'Onusida appelle à maintenir le libre accès aux traitements antirétroviraux aux personnes séropositives et à des prix abordables. Elle s'alarme des potentielles conséquences du confinement et des fermetures des frontières sur la production et la distribution des médicaments. Des craintes partagées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont une récente enquête montre que soixante-treize pays s'attendent à une rupture de stocks d'antirétroviraux à cause de la pandémie du coronavirus. « Nous ne pouvons pas laisser la pandémie de covid-19 détruire les progrès si chèrement acquis dans la réponse mondiale contre le sida », a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

Noël Ndong

RCA

La Minusca annonce la poursuite des opérations militaires contre les rebelles

Selon Vladimir Monteiro, porte-parole de la mission des Nations unies en Centrafrique, l'opération « Ala londo », menée par les Casques bleus de la Minusca contre le groupe rebelle 3R (Retour, réclamation et Réhabilitation) se poursuit dans le nord-ouest de la République centrafricaine (RCA).

« L'opération militaire de la force de la Minusca dans le nord-ouest de la République centrafricaine se poursuit. Elle vise à contraindre le groupe armé 3R à quitter les zones occupées illégalement et permettre la liberté de mouvement et la protection des civils dans la région », a déclaré, le 22 juillet, le porte-parole de la Minusca lors de la conférence de presse conjointe Minusca-gouvernement. Il a précisé au passage que les casques bleus du bataillon tanzanien ont affronté cette semaine les éléments du groupe armé 3R dans la localité de Gbambia, préfecture de Mambéré-Kadéï, alors qu'au même moment, ceux du contingent rwandais ont repoussé une attaque de 3R à Gedze, dans la Nana-Mambéré. La commune de Niem, l'une des bastions de 3R dans la préfecture de la Nana-Mambéré, a été reprise par les forces loyalistes, pendant que la présence de certains combattants rebelles de 3R a également été signalée depuis dimanche au village Lô, situé sur l'axe Bouar-Bocaranga.

Or, le 21 juillet, dans la localité du village Lô, situé à 65 km de Bocaranga sur l'axe Bouar, les éléments de 3R auraient assassiné une personne, et faisant fuir les habitants dudit village alors que cinq jours plus tôt, ces mêmes rebelles auraient exécuté cinq personnes d'une même famille dans la commune de Loura, située à 20 km de Bocaranga.

Signalons que le 13 juillet dernier, lors de l'opération « Ala Londo », dont l'objectif est de réduire la résistance des rebelles dans la région du nord-ouest, un casque bleu du contingent rwandais, le sergent major Edouard Nsabiyaemye a été tué dans une attaque des éléments de 3R dans la localité de Gedze, au nord-ouest du pays.

Yvette Reine Nzaba

RAPPORT RE / GÉNÉRATION

Perspectives sur Covid-19 du continent africain

Conjointement rédigé par Amanda Makosso et C.M. Kelshall du Canada, un document présente le travail effectué par plusieurs spécialistes, afin de fournir des contributions à la compréhension de l'effet de Covid-19 en Afrique. Comment tirer parti de cette situation pandémique et commencer à élaborer des stratégies pour le futur ?

Le rapport rédigé en anglais, publié récemment par l'Association canadienne des études de sécurité et de renseignement CASIS Vancouver, est un aperçu des perspectives à travers le continent africain sur les implications de Covid-19, et montre à quoi pourrait ressembler un environnement post-Covid. Les contributeurs sont les leaders de pensée intellectuelle de l'avenir, mélangés à des réflexions intergénérationnelles, de sorte que la monographie couvre les préoccupations multigénérationnelles des générations X, Y et Z.

Les rédacteurs expliquent qu'ils ont choisi de se concentrer sur l'Afrique pour plusieurs raisons, sachant que la manière unique dont les mouvements sociaux africains se mobilisent et opèrent d'un point de vue local.

Ils estiment avoir moins

de confiance dans les médias sociaux en tant que chambre d'écho incitant

à l'action. Les griefs communs communautaires concernant la sécurité ali-

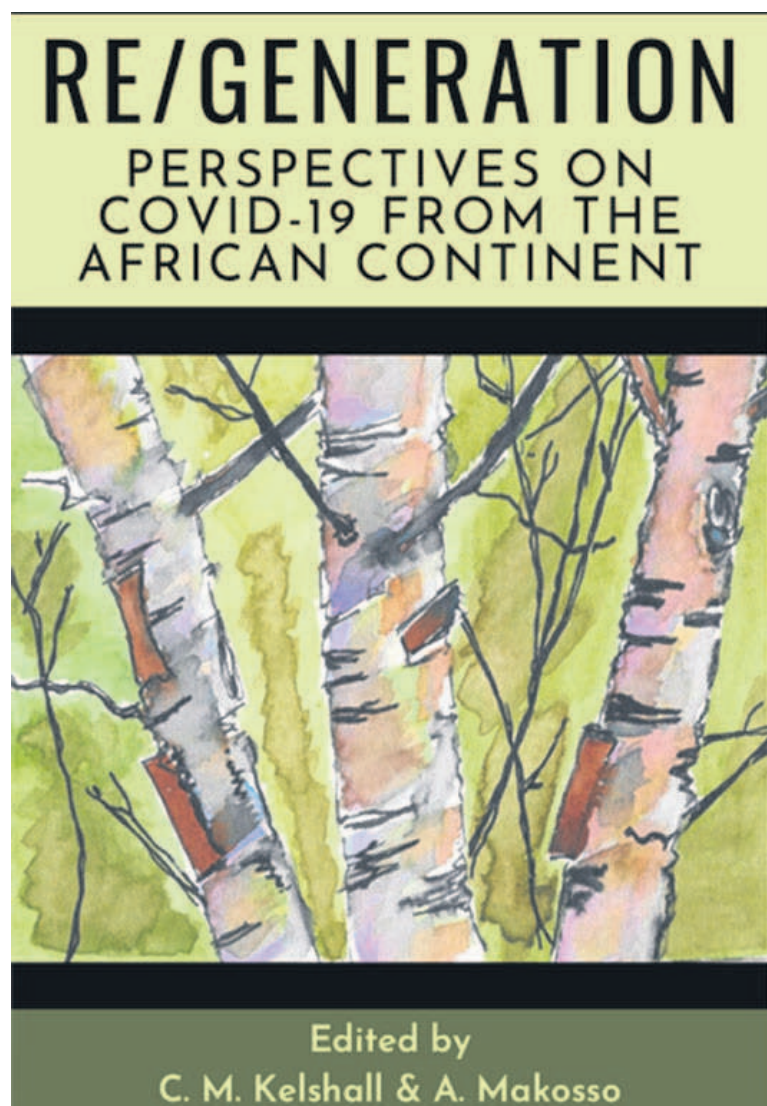
mentaire, la corruption, les biens communs et l'engagement profondément stratifié de la diaspora créent une dynamique différente de celle vécue en occident. L'influence de la diaspora sur le continent n'est pas perçue comme une ingérence extérieure, mais comme intrinsèque aux questions communautaires. L'activisme pourrait être considéré comme synonyme de simple existence, contrairement à l'activisme occidental que l'on peut éviter, puisqu'il ne relève pas de la politique.

Il n'y a pas le choix, que l'activisme soit encadré politiquement ou considéré comme une cause politique ; il s'agit plutôt d'activisme comme d'un impératif existentiel protégeant un mode de vie qui doit être défendu et maintenu indépendamment de la crise actuelle.

L'engagement des jeunes dans l'activisme n'est pas simplement le fait de faire

partie des mouvements sociaux en ligne qui sont à la mode ou actuels. Les moyens de subsistance et les vies dépendent de l'engagement communautaire. Enfin, la taille du continent et l'impact de la diaspora africaine sur la politique et les économies occidentales sont également une raison cruciale de ce rapport. L'une des principales leçons tirées de Covid-19 est que la sécurité ne peut plus être encadrée uniquement à partir d'une vision nationale, centrée sur l'État et sur l'occident. L'insécurité doit être comprise dans le contexte des communautés touchées. Les communautés individuelles vivent l'insécurité de différentes façons. Dans ce même document, une contribution de l'étudiant Emamsy Mbossa-Aya a été reprise sur l'intitulé : « Covid-19 : Le dernier appel à la bonne gouvernance en Afrique »

Marie Alfred Ngoma





Agence de Voyage & Tourisme

Visitez

les pays de vos Rêves avec nous



Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net




Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures




SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI



POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Le Monde est à vous



NSIA ASSURANCES

mon assurance !

NSIA SANTÉ MOPAO

NSIA SANTÉ MOPAO, PONA KO BATELA NZOTO

(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23 / 05 647 80 16
 Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Angle rue sergent Malamine - BP: 1151 Brazzaville
 www.groupensia.com - Suivez-nous également sur

NSIA Assurances & Banque



NSIA ASSURANCES

NSIA SANTÉ MOPAO
mon assurance !

NSIA SANTE MOPAO est un contrat d'assurance santé qui assure au bénéficiaire le remboursement des dépenses médicales ou chirurgicales occasionnées à la suite d'une maladie, d'un accident ou d'une maternité.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?
Toute personne vivant au Congo et âgée de 0 à 65 ans peut souscrire à NSIA SANTE MOPAO.

L'âge limite peut être prorogé à 70 ans après avis favorable du Médecin conseil de NSIA ASSURANCES.

COMMENT SOUSCRIRE ?
Vous n'aurez qu'à renseigner un bulletin d'adhésion qui permettra de déterminer le montant de votre prime d'assurance. Vous recevrez de NSIA ASSURANCES, votre police d'assurance et une carte d'assuré à présenter à l'établissement de soins au moment de l'admission.

COMBIEN CA COÛTE ?
Le montant de votre prime est fonction de la formule choisie et de votre âge.

NATURE DES GARANTIES
NSIA SANTÉ MOPAO couvre 2 types de risques :
Les petits risques : La consultation, la pharmacie, les analyses biologiques, la radiologie, la maternité, les soins dentaires, les soins de prothèses dentaires, les soins ophtalmologiques, la lunetterie (verres et montures), le transport par ambulance.
Les gros risques : L'hospitalisation chirurgicale, l'hospitalisation médicale, les frais médicaux et chirurgicaux en cas de maladie ou d'accident.

AVEC NSIA SANTE MOPAO, JE PRÉSERVE MA SANTÉ

(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23 / 05 647 80 16
 Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Angle rue sergent Malamine - BP: 1151 Brazzaville
 www.groupensia.com - Suivez-nous également sur

NSIA Assurances & Banque




NSIA ASSURANCES

NSIA FORFAIT HOSPITALIER

Tél : +(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23
 Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Angle rue sergent Malamine - BP : 1151 Brazzaville
 www.groupensia.com - Suivez nous également sur

NSIA Assurances & Banque



NSIA ASSURANCES

Souscrivez à

NSIA FORFAIT HOSPITALIER

et bénéficiez en cas d'hospitalisation (maladie, accident) d'une **indemnité forfaitaire** par jour, ce jusqu'à **30 jours maximum**.

A partir de

50.600 FCFA TTC l'année *

Choisissez l'une des indemnités journalières suivantes :

- 15.000 FCFA
- 20.000 FCFA
- 30.000 FCFA

* offre soumise à conditions

Tél : +(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23
 Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Angle rue sergent Malamine - BP : 1151 Brazzaville
 www.groupensia.com - Suivez nous également sur

NSIA Assurances & Banque




SOUSCRIVEZ DÈS MAINTENANT, ET BÉNÉFICIEZ JUSQU'AU 30 AOÛT 2020 DE LA PROMOTION SPÉCIALE AVEC UNE RÉDUCTION DE 25 %

NSIA SANTÉ MOPAO mon assurance !

Formule	Or	Argent	Bronze
Tarif annuel TTC par personne	336 128 FCFA	286 571 FCFA	170 938 FCFA
Tarif annuel promo TTC par personne	253 534 FCFA	216 366 FCFA	129 641 FCFA

(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23 / 05 547 80 16
 Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Angle rue sergent Malamine - BP: 1151 Brazzaville
 www.groupensia.com - Suivez-nous également sur 





Souscrivez à **NSIA FORFAIT HOSPITALIER**

et bénéficiez en cas d'hospitalisation (maladie, accident) d'une **indemnité forfaitaire** par jour, ce jusqu'à **30 jours maximum**.

SOUSCRIVEZ DÈS MAINTENANT, ET BÉNÉFICIEZ JUSQU'AU 30 AOÛT 2020 DE LA PROMOTION SPÉCIALE AVEC UNE RÉDUCTION DE 25 %.

Choisissez l'une des indemnités journalières suivantes :

Indemnités journalières	Tarif annuel TTC par personne	Tarif annuel promo TTC par personne
15 000 FCFA	50 600 FCFA	39 388 FCFA
20 000 FCFA	65 550 FCFA	50 600 FCFA
30 000 FCFA	95 450 FCFA	73 025 FCFA

(242) 06 633 64 21 / 05 629 23 23 / 05 547 80 16
 Congo : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Angle rue sergent Malamine - BP: 1151 Brazzaville
 www.groupensia.com - Suivez-nous également sur 




Restez en sécurité. Faites vos transactions bancaires depuis chez vous avec **Wizkid**.




afrika New York London Paris
 www.uba.com
 Email: info@uba.com



Un fournisseur unique pour votre bureau



hp
 lenovo
 ASUS APC acer
 Canon
 DELL

Agence Pointe-Noire
 98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
 Pointe-Noire - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
 contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
 Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
 Brazzaville - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
 contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz





AVIS DE VENTE D'UNE PARCELLE D'ENVIRON 1 HA À FIDJROSSÈ (COTONOU)

L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public au Bénin (AGETIP-BENIN S.A.), dans le cadre de ses activités, met en vente une parcelle sécurisée avec Titre Foncier à Fidjrossè (Cotonou) en République du Bénin.

Il s'agit d'un immeuble urbain non bâti, de forme quadrangulaire sis au quartier Fiyégnon 1, lieu dit Fidjrossè-Plage dans le 12ème Arrondissement de Cotonou, d'une superficie de quatre-vingt dix-neuf ares quatre-vingt dix-neuf centiares (99 a 99 ca), soit 1 ha environ.

La parcelle concernée est proche (3 minutes en voiture) de l'Aéroport International Cardinal Bemadin GANTIN de Cotonou et est située au bord d'une route bitumée (la Route des Pêches). Elle se trouve en face des belles plages de la localité. La qualité de l'environnement (quasi absence de pollution) et la beauté du paysage (plantation de cocotiers, proximité de la plage, etc.) caractérisent cette parcelle. Elle est contiguë à des architectures tradi-modernes aux lignes épurées et harmonieuses, du projet Chinois de construction de villas «Golden Key».

Le présent avis de vente s'adresse à toute personne physique ou morale désirant acquérir au Bénin une parcelle bien située, pour y réaliser en toute tranquillité des infrastructures à des fins personnelles, administratives, industrielles, commerciales ou touristiques (infrastructures hôtelières, représentations diplomatiques, supermarchés, aires de jeux ou de courses aux chevaux, aires de regroupement ou de stockage des marchandises par des groupements professionnels ou des Chambres de Commerce et d'Industrie de pays amis de la République du Bénin, etc.).

Les manifestations d'intérêt devront être accompagnées d'une garantie d'offre, remboursable ou déductible du prix de vente, présentée sous forme d'un chèque certifié, libellé au nom de AGETIP BENIN S.A. pour le montant correspondant à un pour cent (1 %) de la valeur de l'offre et déposées à l'adresse ci-après: Siège de l'AGETIP-BENIN S.A. (Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public au Bénin), téléphone (+229) 98 00 08 98 - Cotonou, Hall d'Accueil au Rez-de-Chaussée, au plus tard le mardi 11 août 2020 à 10 heures précises (heure locale - GMT+ 1).

Les personnes intéressées peuvent obtenir gratuitement un dossier complet comportant le présent avis, le plan de situation géographique, une copie du titre foncier n° 12 388 du livre foncier de Cotonou, le rapport d'évaluation dudit immeuble par l'expert et le modèle de la lettre de proposition d'offre.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter l'Unité de Gestion du Patrimoine Foncier (UGPF) de l'AGETIP-BENIN S.A., au téléphone (+229) 98 00 08 98 ou au siège de l'Agence sis au Lot 1181 «XC» Cadjèhoun 2 - 01 BP 413 Cotonou, E-mail : immobilier@agetip-benin.com ou agetipbeninsa@yahoo.fr, tous les jours ouvrables de 08 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

Vous pouvez également Consulter le site web de l'AGETIP-BENIN S.A.: www.agetip-benin.com



NÉCROLOGIE



Lucien Mihondono, agent des Dépêches de Brazzaville, Corentin Mihondono, Ludovic Mihondono, Georgette Diafouka et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père, Georges Mihondono, agent à la retraite de l'Université Marien-Ngouabi, survenu le 11 juillet 2020 à Brazzaville.
 La veillée mortuaire se tient au n°27, rue Linsolo à Ouenzé.
 L'inhumation aura lieu le samedi 25 juillet au cimetière Ma Campagne..

Adjel Mouamba Biyo et les enfants Ndzondo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu et petit-fils Emma Claude Moukengue Ndzondo, survenu le 15 juillet 2020 à Brazzaville.
 La veillée mortuaire se tient au n°8 rue Ntima à Makazou (Frontière).
Programme des obsèques
Mercredi 29 juillet 2020
 Recueillement à la morgue du CHU ;
 13h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
 16h00 : retour et fin de la cérémonie



Les familles Makélé-Kinzounzi, Mikolo-Kinzounzi, Nkaya-Kinzounzi, Patala-Kinzounzi, Dinghani-Kinzounzi, Dinghani-Kinzouzi, Kinzounzi René, Mme Makélé-Kinzounzi née Tsoni Cécile Joëlle et les enfants Makélé-Kinzounzi (Jeanine, Gisèle, Bertin, Sylvie, Victor, Pascaline, Alain, Elsie, Erick, Patricia, Symplice, Audrey et Steave) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, époux, père et grand-père Victor Makélé-Kinzounzi, survenu le 9 juillet 2020 à Paris en France.
 L'hommage de l'illustre disparu est prévu pour le samedi 25 juillet 2020 à Paris.
 Au Congo, la veillée mortuaire aura lieu à Mouyondzi au domicile familial de Moubombo à partir du 31 juillet.
 La suite du programme sera communiquée ultérieurement.



Les familles Elikaka et Ehoula ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère Frédéric Tango, inspecteur général de l'ex-PTT à la retraite, survenu le 20 juillet 2020 à Brazzaville.
 La veillée mortuaire se tient à Mpila vers l'école 31 juillet.
 La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Le Cara fait du surplace

Cinquième du dernier exercice avec trente-trois points, les Aiglons n'ont plus soulevé le moindre trophée national depuis 2008. Une éternité pour le seul club congolais ayant remporté en 1974 la Coupe d'Afrique des clubs champions.

Neuf victoires, six nuls et sept défaites, tel est le bilan du Club athlétique renaissance aiglons (Cara) en vingt-deux matches disputés lors du championnat national d'élite direct Ligue 1. Logiquement, le Cara est à sa place puisqu'il a su conserver la place qu'il a occupée lors des trois dernières saisons. Les Aiglons s'étaient respectivement classés cinquième en 2018, 2019 et 2020. Cette saison, ces mêmes Aiglons avaient des armes pour voler plus haut. Car les Rouge et noir ont laissé une bonne impression les quatre premières journées de la compétition. Ils ont dominé tour à tour Tongo football club 1-0 et le Racing club de Brazzaville 2-0. Dans la foulée, ils concèdent un nul d'un but partout face à l'Etoile du Congo après avoir été menés au score puis ils battent les Diables noirs 2-0 avant de se perdre dans les airs.

Le Cara concède trois défaites d'affilée 1-2 face à V Club Mokanda (6e journée), 0-1 face à l'Interclub (7e journée) puis 0-2 face à la



Le Club athlétique renaissance aiglons, cinquième du dernier championnat Adiac

Jeunesse sportive de Talangaï (JST) dans le cadre de la 8e journée. Ces trois défaites ont précipité la chute de Cara dans le top 3, ouvrant ainsi la voie à des prestations en dents de scie. Les Aiglons retrouvent la joie de gagner lors de la 9e journée en dominant Nico-Nicoyé 1-0 mais ne parviennent pas à enchaîner face à l'AS Otoho lors de la journée suivante. Ils sont battus à Brazzaville 1-2. Ils retrouvent toutefois

une belle série à partir de la 11e journée en alignant trois victoires d'affilée respectivement face à Patronage Sainte-Anne 2-1 (11e journée) devant l'AS Cheminots 1-0 (12e journée) et contre le FC Kondzo 2-1 (13e journée).

Contrairement à la phase aller, le Cara n'a enregistré que deux victoires à la manche retour. Il a dominé l'AS Cheminots (3-1) puis Nico-Nicoyé (2-1). Les Aiglons ont,

à défaut de s'imposer, eu le mérite d'aller tenir en échec l'AS Otoho (0-0) à Owando dans le cadre de la 17e journée. Pour le reste c'était laborieux. Le Cara a aussi partagé les points avec l'AC Léopards de Dolisie (1-1), Patronage Sainte-Anne (0-0), l'Interclub (3-3) et l'Etoile du Congo (0-0). L'exploit réalisé à Owando n'a cependant pas éclipsé la contre-performance des Aiglons 0-1 face à Tongo FC.

Contre toute attente, la lanterne rouge signait lors de la 21e journée sa première et seule victoire de la saison. Outre cette défaite, les Rouge et noir ont respectivement fait des mauvaises opérations devant le FC Kondzo 0-3 et la JST 1-2. L'irrégularité des Aiglons n'est pas née d'aujourd'hui. Pour preuve, cela fait douze longues années que le Cara, six fois champion du Congo (1969, 1973, 1975, 1982, 1984 et 2008), a remporté son dernier titre national. Les Aiglons s'imposaient devant le FC Bilombé de Pointe-Noire. De 1984 à 2008, ils avaient aussi attendu quatorze ans après pour être sacrés champions du Congo.

La chance de gagner les titres ayant fui le Cara depuis plusieurs années, l'oblige à finir soit sur le podium (3e en 2017) et pas trop loin du podium (4e en 2013 et 5e en 2009, 2018, 2019 et 2020). Peut-être la saison prochaine les Aiglons pourront se placer sur la plus haute marche du podium. Qui sait !

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 46e et dernière journée, 2e division Sans Brice Samba, blessé au genou, Nottingham Forest chute à domicile face à Stoke City (1-4). Ce succès, cruel, prive ainsi Forest des play-offs : l'équipe entraînée par Sabri Lamouchi glisse à la 7e place, doublé par Swansea à la différence de buts (+8 contre +9).

Sans Han-Noah Massengo, resté sur le banc, Bristol partage les points avec Preston North End (1-1). Et se classe à la 12e place avec 63 points.

Belgique, match amical

Guy Mbenza était titulaire lors du succès du Cercle de Bruges face aux amateurs de Saint-Eloi (2-1).

Bulgarie, match amical

Beroe bat Etar 1-0 avec Gaius Makouta titulaire.

France, matches amicaux

Sans Alan Dzabana, non retenu, ni Fernand Mayembo, sur le banc, au coup d'envoi, Le Havre chute face à Reims (0-3). Mayembo est entré à la pause, alors que le score était de 0-2.

L'AC Ajaccio bat Béziers 3-1. Bevic Moussiti Oko, titulaire, a été remplacé à la pause, alors que les Corses étaient menés au score. Entré en cours de rencontre, Hugo Konongo a souffert face aux attaquants insulaires.

Le SO Cholet de Fred Dembi est battu 0-1 par le SCO Angers. L'AS Monaco s'incline face au Standard de Liège (1-2). Chrislain Matsima était titulaire en première période.

Camille Delourme

CONFLITS PRINCE VINNY IBARA DONIAMA-USM ALGER :

La Fifa sanctionne le club algérien

Interdiction de recruter pendant les trois prochains mercatos. C'est la sanction que la Fédération internationale de football et association (Fifa) a administrée à ce club qui ne veut toujours pas s'acquitter de la somme de deux cent mille euros, soit plus de cent trente-deux millions de FCFA qu'il doit à l'attaquant congolais.

L'annonce a été faite le 20 juillet dernier par le club qui a résilié le contrat du joueur congolais l'été dernier pour rejoindre le club de Beerschot en Belgique. « L'USMA a reçu, le 20 juillet 2020, la notification de la Fifa lui interdisant tout recrutement de nouveaux joueurs tant au niveau national qu'international pour les trois périodes d'enregistrement dans le dossier Ibara », peut-on lire sur le communiqué publié par le club.

Le joueur réclame des arriérés de salaires et dénonce des vices de procédure lors de la résiliation de son contrat. Le club algérois avait jusqu'au 6 juillet pour l'indemniser. « Je n'ai encore rien reçu venant de mon ancien club », nous a-t-il confié le 23 juillet.

L'international congolais Prince Ibara (24 ans) qui évolue actuellement à Beerschot Voetbalclub Antwerpen, en Belgique, avait saisi la commission du statut du joueur



Prince Ibara Vinny lors des éliminatoires de Coupe d'Afrique des nations 2019 Adiac

de la Fifa pour arriérés de salaires non payés par l'USM Alger lors de la saison 2018/2019. Le joueur, auteur de dix buts en vingt-neuf matches disputés avec le club de Soustara, avait été déjà soutenu par la Fifa qui avait condamné, une première fois, le club algérien à lui payer 200 000 euros avant le 6 juillet dernier. Mais face au retard accusé par le champion d'Algé-

rie en titre dans le versement du montant dû au Congolais, la Fifa a décidé d'alourdir sa sanction à l'encontre du club algérois.

Notons que la nouvelle direction de l'USM Alger a indiqué par la même occasion qu'elle allait procéder au paiement dans les tout prochains jours via la Fédération algérienne de football.

Rude Ngoma

RÉFORME DE L'ARMÉE

Vive controverse autour du remaniement

Les dernières nominations opérées dans l'armée et dans la magistrature ont, comme il fallait s'y attendre, crispé davantage les rapports entre les deux partenaires de la coalition au pouvoir, à savoir le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach). La tension est montée d'un cran dans les deux camps sur fond d'une controverse autour de la légalité desdites ordonnances présidentielles rendues publiques le 17 juillet.

Le débat juridique enfle dans l'opinion quant à sa portée légale et les arguments se déterminent curieusement selon les appartenances politiques. Ce qui est sûr, c'est que Félix Tshisekedi a frappé fort jusqu'à coiffer au poteau ses partenaires du FCC plutôt surpris par sa détermination à faire bouger les lignes. Son engagement à professionnaliser l'armée s'est traduit par des changements notables à la tête de quelques commandements militaires au grand dam de la « Kabilie » dont certains officiers aux ordres se sont vu délester de leurs postes à l'image du célébrisime John Numbi.

Tout ceci n'était pas du goût du FCC qui a vite enfourché la trompette de la contestation. C'est non sans raison que Sylvestre Ilunkamba a piqué une sainte colère estimant avoir été floué dans un dossier dont il ne maîtrisait ni les tenants, ni les aboutissants. En déclarant à partir de la capitale cuprifère où il était en mission officielle n'être pas au courant de ces nominations prises à son insu et sans son contreseing, le Premier ministre a, du coup, jeté l'opprobre sur « son » gouvernement en mettant à nu son dysfonctionnement. En tant que Premier collaborateur du chef de l'Etat tenu par des devoirs de ré-



Félix Tshisekedi et les hauts gradés des FARDC

serve, l'homme aurait du recourir à d'autres canaux que les médias pour manifester sa désapprobation, fait-on observer. Qu'il ait appris comme « monsieur tout le monde » lesdites nominations, cela dépasse tout entendement et suscite bien d'interrogations sur les ressorts de celui qui est censé être informé, en temps réel, de toutes les tractations impliquant son institution.

Pour de nombreux analystes, les arguments qu'évoque le Premier ministre pour récuser les ordonnances présidentielles, notamment le caractère particulier du contreseing qui relèverait, d'après lui, de sa « compétence ex-

clusive » attachée à sa qualité de Premier ministre, ne tiennent pas la route. D'aucuns estiment que le vice-Premier ministre (VPM) de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Gilbert Kankonde, était bien dans son rôle en tant que ministre préséant en contre-signant ces ordonnances, d'autant plus qu'il assurait l'intérim de son titulaire en déplacement. De la sorte, argue-t-on, il avait les pleins pouvoirs d'agir conformément à cette qualité circonstancielle qui ne pouvait se limiter, sauf mauvaise foi, à l'expédition des affaires courantes, ou encore à la seule réception des courriers adressés au Premier ministre. En

tant qu'intérimaire, le VPM Gilbert Kankonde est resté dans les limites de ses prérogatives sans empiéter sur celles du Premier ministre. Il n'a pas posé un acte de disposition engageant l'institution, ni nommé ou investi une quelconque personne, auquel cas il ferait ombrage à son titulaire, soutiennent non sans raison ses défenseurs.

De nombreux juristes interrogés à ce sujet s'étonnent de l'agitation qui s'observe, particulièrement dans le camp du FCC, autour du contreseing qui n'a pour valeur juridique que d'authentifier la signature précédente et d'endosser éventuellement la responsabilité

et l'exécution de l'acte posé. Sous le sceau de l'anonymat, un praticien de droit lève l'équivoque en ces termes : « Le contre signataire n'est pas co-auteur de l'acte contresigné. La présence sur un acte même d'un contreseing qui n'était pas requis n'affecte pas la légalité de cet acte ». Autrement dit, le contreseing d'un VPM qui assume l'intérim du Premier ministre en toute légalité ne viole aucune disposition ni légale, ni constitutionnelle. Autant dire que l'alinéa 2 de l'article 90 de la Constitution a été bel et bien respecté. C'est ici le lieu de rappeler que des cas de jurisprudence sous la gestion de Joseph Kabila existent. Les VPM She Okitundu et José Makila ont eu, sous leurs mandats, à contresigner des ordonnances présidentielles alors qu'ils assumaient l'intérim du Premier ministre Bruno Tshibala, sans que cela n'émeuve personne. Le contreseing n'étant, en somme, qu'une simple formalité, la polémique actuelle ne se justifie donc pas. A moins que le FCC ait un autre agenda politique. Si non, la meilleure des choses, pour cette plate-forme politique, serait de saisir le Conseil d'Etat pour abus de pouvoir, ou encore la Cour constitutionnelle pour inconstitutionnalité.

Alain Diasso

PORTRAIT

Le documentaire sur Serge Ibaka disponible le 1er août sur la plate-forme Crackle

Intitulé « "Anything Is Possible - The Serge Ibaka Story" » (Tout est possible-L'histoire de Serge Ibaka), le documentaire suit le joueur des Raptors de Toronto dans son voyage émouvant de retour en République du Congo avec le trophée Larry O'Brien, après le couronnement de son équipe comme championne NBA en 2019.

Crackle est une plate-forme de streaming en ligne appartenant à Sony Pictures Entertainment et proposant des émissions et séries télévisées et des films américains. Produit par la société de LeBron James, UNINTERRUPTED Canada et Ouenzé Entertainment, le documentaire suit l'histoire inspirante de la vie de l'attaquant des Raptors de Toronto, des rues pauvres de la République du Congo au championnat NBA. Serge Ibaka a joué un rôle-clé dans la victoire des Raptors de Toronto en 2019, en marquant notamment 20 points lors du match 4.

Présenté pour la première fois au Festival international du film de Toronto 2019, ce long métrage documentaire a été produit par Vinay Virmani à UNINTERRUPTED Canada, avec Jordi Vilà et Ouenzé Entertainment de Serge Ibaka. Dans le film, Serge Ibaka est montré en train de retourner dans sa ville natale, Brazzaville, en République du Congo. Portant le trophée Larry O'Brien remporté par les Raptors, il rencontre des habitants et parcourt les rues où il a grandi. Il réfléchit à la mort de sa mère à l'âge de 8 ans et à l'emprisonnement de son père pour des



raisons politiques. Ibaka parle également de basket-ball avec le président de la République du Congo, Denis Sassou-N'Guesso, retourne dans un restaurant où il avait autrefois mendié de la nourriture et rend visite à son ancien entraîneur et au club de basket-ball où il est tombé amoureux du basket.

Raconter son histoire de manière unique et différente

Serge Ibaka continue de redonner à sa communauté par le biais de la Fondation Serge-Ibaka et de la Dreams Academy, où les

enfants congolais viennent bénéficier du mentorat et du coaching susceptibles de leur permettre de gagner une bourse d'études. Tout au long du film, Serge Ibaka enseigne continuellement à tout le monde autour de lui que par le courage, l'engagement et le travail acharné, tout est possible. « Je voulais raconter mon histoire d'une manière unique et différente. Je n'oublierai jamais d'où je viens, et mon parcours pour devenir un champion de la NBA a été difficile à croire. Je pense que tout le monde peut

Serge Ibaka et le Président Denis Sassou-Nguesso apprécier ce film, mais je serai particulièrement fier si je peux inspirer au moins un enfant, au Congo ou partout dans le monde, pour tout donner pour réaliser leurs rêves», a déclaré Serge Ibaka. « Nous sommes très fiers de présenter Anything is Possible - The Serge Ibaka Story à notre public de Crackle », a dit Philippe Guelton, président de Crackle Plus. « Ce documentaire émouvant ne se contentera pas de divertir nos téléspectateurs assoiffés de sports, il incitera les téléspectateurs à voir comment

Serge a surmonté tant d'obstacles pour réaliser ses rêves. Il s'agit du premier accord de distribution international d'UNINTERRUPTED Canada et nous ne pourrions être plus fiers d'avoir établi un partenariat avec un service de diffusion en continu de classe mondiale comme Crackle Plus», a signifié Vinay Virmani, directeur du contenu d'UNINTERRUPTED Canada. « Je suis ravi que cette histoire inspirante soit appréciée par un public mondial nouveau et élargi », a poursuivi Serge Ibaka.

Tout est possible - L'histoire de Serge Ibaka est distribuée en Amérique du Nord et en Afrique par Screen Media. Crackle est disponible aux États-Unis et est accessible sur vingt-cinq appareils et services, notamment Amazon FireTV, RokuTV, Apple TV, Smart TV (Samsung, LG, Vizio), consoles de jeu (PS4 et XboxOne), appareils mobiles Plex, iOS et Android et sur les ordinateurs de bureau sur Crackle.com. Crackle est également disponible dans environ cinq cent mille chambres d'hôtel de la chaîne Marriott Bonvoy.

Patrick Ndongidi

LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE

Les bars priorités au détriment des églises

L'annonce, le 21 juillet, par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, de la levée de l'état d'urgence après plusieurs semaines de confinement, a donné lieu à des scènes de réjouissance dans plusieurs quartiers de Kinshasa.

Les Kinois, qui attendaient impatiemment cette bonne nouvelle, ont investi les rues pour manifester leur joie. Dès le lendemain, la ville a repris son rythme de vie normal. Les bars ont repris avec leurs décibels émergeant des baffles dirigés vers l'extérieur. Des clients, visiblement excités de renouer avec leurs anciennes habitudes, ne se faisaient pas prier pour faire acte de présence à ces endroits libidineux où sexe et alcool font plutôt bon ménage. Les disciples de Bacchus ont repris du service. Dans les coins stratégiques de Kinshasa, tels que Couloir Kimbuta, Huileries, Lemba terminus, Bon Mar-

ché et autres de triste réputation, la bière a coulé à flot dès les premiers instants du déconfinement.

Les professionnelles du sexe ayant accumulé des semaines d'inactivité du fait de la covid-19 ont tenté de rattraper le temps perdu en se livrant sans vergogne à leur exercice favori. En un clic, la ville de Kinshasa a repris avec sa bruyance et son libertinage. La licence a atteint ses cimes inespérées le soir du mercredi 22 juillet dans plusieurs quartiers où, comme des chiennes enragées, certaines filles pouvaient s'offrir pour des cacahouètes, ou juste pour une bouteille de bière. Cette description est loin de

plaire aux hommes de Dieu qui ne comprennent pas que les églises et les lieux de culte soient renvoyés à plus tard, soit le 15 août prochain alors que les bars et les terrasses sont déjà opérationnels. Le chronogramme de la reprise des activités tel qu'édicte par le chef de l'Etat ne fait pas l'unanimité dans les milieux ecclésiastiques. Pour les serviteurs de Dieu, le président de la République aurait dû prioriser l'ouverture des églises. Ils argumentent en disant que cela aurait permis de débayer le terrain par l'évangile en remettant le pays entre les mains du Seigneur envers qui la communauté nationale

va implorer sa miséricorde par rapport à la pandémie qui reste d'actualité. « Comment expliquer que les gens qui se bousculent dans un bar ou au marché sont moins exposés qu'à l'église ? Je me demande si le diable n'est pas passé par ceux qui ont donné ce conseil. Je ne trouve pas normal que l'on renvoie la réouverture des églises au 15 août, alors que les bars sont autorisés à ouvrir dès ce mercredi 22 juillet », a déclaré à la presse Le secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo.

Il estime que c'est plutôt à l'église et les lieux de culte que la discipline et les me-

sures barrières pourront être scrupuleusement respectées que dans les bars, discothèques, rassemblements politiques. Entre-temps, des appréhensions s'expriment déjà quant aux déviations que la levée de l'état d'urgence pourrait engendrer dans le chef des Congolais dont beaucoup font fi du respect des gestes barrières et de la distanciation physique. La crainte est que le déconfinement consacre le retour de la maladie au regard du contexte de libertinage auquel sont désormais astreints particulièrement les Kinois empêtés plus que jamais dans une inconscience suicidaire..

Alain Diasso

CULTURE

Bob Bobutaka magnifie l'expérience djiboutienne de revalorisation de la mémoire nationale

Dans son dernier ouvrage sur la théorisation de la carrière judiciaire, politique et législative de Léon Kengo wa Dondo, paru aux éditions Edilivre à Paris en France, le Pr Bob Bobutaka Bateko de l'institut supérieur des statistiques de Kinshasa (Iss/Kinshasa) et à l'Université de Kinshasa (Unikin) a aussi parlé de l'engagement exceptionnel du président de Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh dans la revalorisation de la mémoire de ce pays situé à la corne de l'Afrique.

Le chef d'Etat djiboutien a conçu un projet jumelé d'installation d'une bibliothèque nationale et d'un service des archives nationales dans son pays. Archiviste, archivologue, expert en bibliothéconomie et en bibliologie, et docteur en sciences de l'Information et de la communication, le Pr Bob Bobutaka a fait partie des quatre experts africains auxquels le gouvernement djiboutien a recouru pour la matérialisation de ce projet. Lors d'une récente intervention dans l'émission « Métissage » sur Radio Okapi émettant à Kinshasa au sujet de son livre « Archives de droit, de politologie et de légistique, tome 1. Théorisation sur Léon Kengo wa Dondo », il a rappelé cette riche expérience culturelle.

« Les Africains ont tendance à voir et apprécier ce qui se fait sous d'autres cieux ; difficilement, nous mettons en exergue ce qui se fait ici en Afrique. J'ai été invité par le gouvernement djiboutien en 2018 pour participer, avec d'autres collègues africains, au projet de mise en place de la bibliothèque nationale et les archives nationales. J'ai été impressionné, j'ai constaté que le président de la République organise, lui-même, la célébration de la journée mondiale du livre et des droits d'auteur, journée consacrée par l'Unesco, le 23 avril de chaque année. Il mobilise les gens au Palais du peuple, et on ne parle que des livres, de la lecture et de l'écri-



Bob Bobutaka (à l'extrême droite) et trois autres experts africains à Djibouti

ture, on se penche sur la politique nationale en matière de culture », a témoigné le Pr Bob Bobutaka Bateko.

Et d'ajouter : « Je me suis dit dans le domaine de la bibliologie (science de l'écrit), j'ai voulu relever les contributions de ce président africain. C'est

« Les Africains ont tendance à voir et apprécier ce qui se fait sous d'autres cieux ; difficilement, nous mettons en exergue ce qui se fait ici en Afrique. J'ai été invité par le gouvernement djiboutien en 2018 pour participer, avec d'autres collègues africains, au projet de mise en place de la bibliothèque nationale et les archives nationales. J'ai été impressionné, j'ai constaté que le président de la République organise, lui-même, la célébration de la journée mondiale du livre et des droits d'auteur, journée consacrée par l'Unesco, le 23 avril de chaque année. Il mobilise les gens au Palais du peuple, et on ne parle que des livres, de la lecture et de l'écriture, on se penche sur la politique nationale en matière de culture », a témoigné le Pr Bob Bobutaka Bateko.

parmi les rares cas en Afrique, de voir un président de la République organiser et participer lui-même à la célébration du livre et des droits d'auteur. On se rend ainsi compte de la qualité de l'homme... ». Et Bob Bobutaka a ensuite déclaré sur Radio Okapi : « L'Afrique dispose aussi de beaucoup de matières grises, des présidents qui s'intéressent à la mémoire. L'Afrique, sa force, c'est la mémoire. Quand on dit que l'Afrique est le berceau de l'humanité, c'est la mémoire, sans elle, l'Afrique ne se justifie pas. Même lorsqu'on parle de la civilisation pharaonique en Egypte où on a reçu et formé des grands savants grecs, qui ont conçu les fondements de la civilisation occidentale, et là où on a façonné Israël, c'est la mémoire qui nous dit tout ça ». Auteur prolifique avec déjà dix-huit ouvrages publiés en France, en Belgique et en Allemagne, le Pr Bob Bobutaka a conclu ses propos en ces termes : « Si nous n'avons pas ce genre d'informations, nous sommes négativés dans ce monde de la mondialisation où la glo-localisation, comme le dit le Pr Mungenga, c'est-à-dire l'identification de l'homme dans la mégastructure qu'on appelle la mondialisation, puisque chaque homme doit avoir son identité, et l'Africain doit aussi mettre en musique les stratégies pour effectivement rayonner sa mémoire ».

Martin Engimo



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CHAUFFEUR POUR LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
DANS LE DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST / N°005C/PDAC/2020**

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement du chauffeur de la Direction Départementale de l'agriculture de la Cuvette-Ouest.

2. Les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exercer les fonctions de chauffeur.

Le Candidat devra avoir :

- Être détenteur d'un permis de catégorie B, C, D ;
- Avoir un CEPE ou diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans la conduite en milieu urbain et rural ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite du français ;
- Être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel

3. Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- une copie du permis de conduire ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Sur cette base, le candidat sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

4. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le vendredi 7 août 2020, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville - République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables de 8 heures à 14 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 23 JUL 2020
Le Coordonnateur National du PDAC,
Isidore ONDOKI

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CHAUFFEUR POUR LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ÉLEVAGE
DANS LE DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST / N°006C/PDAC/2020**

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement du chauffeur de la Direction Départementale de l'élevage de la Cuvette-Ouest.

2. Les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exercer les fonctions de chauffeur.

Le Candidat devra avoir :

- Être détenteur d'un permis de catégorie B, C, D ;
- Avoir un CEPE ou diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans la conduite en milieu urbain et rural ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite du français ;
- Être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel

3. Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- une copie du permis de conduire ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Sur cette base, le candidat sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

4. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le vendredi 7 août 2020, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville - République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables de 8 heures à 14 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 23 JUL 2020
Le Coordonnateur National du PDAC,
Isidore ONDOKI

COVID-19

Total E&P Congo priorise la santé des employés et la production

Le directeur de Total pour l'Afrique, Nicolas Terraz, a évoqué le 23 juillet à Brazzaville les priorités du groupe pétrolier en cette période de Covid-19, notamment la santé du personnel sur les sites d'exploitation et le maintien de la production.

« Dans cette période de pandémie, nous avons eu au Congo comme dans d'autres pays, deux priorités. La première, c'est d'assurer la santé de nos employés, de nos contracteurs et de toutes les personnes travaillant sur nos installations. La deuxième, c'est de maintenir nos activités de production sur tous les sites », a-t-il déclaré à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat congolais.

Pour Nicolas Terraz, le maintien de la production est essentiel pour maintenir les revenus pour le pays. Il est question de maîtriser la situation sanitaire des employés, de contrôler la production et les exploitations du brut sur le terminal de Djeno à Pointe-Noire.

Concernant la chute du prix du Brent sur les marchés mondiaux,



Nicolas Terraz lors de l'audience avec le chef de l'Etat congolais

il a signifié que dans ce contexte « on travaille sur l'efficacité des opérations, la réduction de nos coûts d'exploitation. On adapte nos activités pour les rendre plus résilientes et continuer à contribuer de manière plus efficace pour la République ».

Le directeur Afrique de Total a exprimé la volonté de sa société de poursuivre le partenariat avec le gouvernement congolais sur le terminal pétrolier de Djeno qu'il qualifie d'installation pétrolière majeure pour le pays. S'agissant du permis Mokili Mbembe attribué à Total par le Congo, Nicolas Terraz a annoncé la réalisation dans les prochains mois d'une acquisition gravimétrique pour confirmer la productivité.

La Rédaction

MÉCÉNAT

L'ambassade de France promet de soutenir les Bantous de la capitale

Le mythique orchestre « Les Bantous de la capitale » a perdu le dernier de ses co-fondateurs resté jusque-là en vie, Edo Ganga. Témoignant sur cette légende de la musique congolaise, à l'occasion de la cérémonie de son dernier hommage, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a promis de continuer à soutenir cet orchestre par le biais de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.



Les musiciens de l'orchestre Bantous de la capitale associés aux musiciens venus de la RDC (crédit photo/Adiac)

Depuis plusieurs mois, Les Bantous de la capitale présentent un dimanche sur deux à la cafétéria de l'IFC en alternance avec le bar La Détente. C'est un partenariat qui a été signé pour soutenir cet orchestre à mieux préparer leur soixante-ans d'existence (août 1959-août 2019), et à développer davantage la rumba congolaise. C'est dans ce cadre que l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a confirmé que Les Bantous de la capitale qui sont des acteurs majeurs de la création de la rumba congolaise et du renouveau de la musique cubaine, continueront à prêter à la cafétéria de l'IFC.

En effet, après avoir sitôt pris ses fonctions au Congo, le diplomate français était fasciné par la rumba des Bantous de la capitale et la simplicité du meneur de ce groupe, le patriarche Edo Ganga. « Je suis arrivé ici l'année dernière et mon premier souhait ainsi que de mon épouse, c'était d'aller écouter Les Bantous de la capitale. Dès notre arrivée, on a eu la chance de pouvoir aller écouter Les Bantous de la capitale en présence d'Edo Ganga, à l'IFC. Depuis septembre 2019, tous les quinze jours, nous étions là. Nous avons appris à faire

connaissance à Edo Ganga qui nous a charmés. C'est la vie, il est parti, il faut le remercier pour ça », a déclaré l'ambassadeur. Témoignant toutefois qu'il a toujours aimé la musique congolaise et africaine en général, et qu'il a trouvé que l'homme était simple, humain, très chaleureux. « Je vois que dans Les Bantous il y a toutes les générations, ça c'est très intéressant. Il y a des moins jeunes, des plus jeunes, des gens qui prennent la relève, ça donne beaucoup d'espoir. Cela veut dire que la rumba congolaise va se développer, continuer à vivre. »

La rumba va se développer

Outre l'ambassadeur de France au Congo qui a témoigné sur Edo Ganga, la délégation de la RDC conduite par le ministre de la Culture et des Arts de la RDC, Jean-Marie Lukundji, a témoigné également sur cette icône. « La disparition d'Edo Ganga est une grande perte pour la rumba congolaise. Mon collègue du Congo Brazzaville et moi, avons inscrit le 26 mars dernier la rumba au patrimoine immatériel de l'humanité. Edo Ganga est parmi les grands pionniers de cette rumba. Malheureusement,

il est parti sans qu'on achève son œuvre. Puisque ce n'est que l'année prochaine que cette œuvre sera matérialisée. C'était le dernier de cette génération. C'était un grand »

Pour Jeannot Bombenga, l'un des doyens de la musique en RDC, Edo Ganga était très gentil, accueillant. « C'est indescriptible qu'Edo soit parti. La dernière fois j'étais ici et j'ai chanté avec lui à Bacongo. Et quand je le vois dans un cercueil, ça m'attriste. Je n'ai pas beaucoup à dire. » Bozi Boziana, artiste musicien de la RDC, pense que les deux Congo ont perdu un grand musicien, un grand artiste qui a beaucoup fait sur les deux rives. « Nous avons traversé le fleuve pour venir l'honorer. Que les jeunes suivent son exemple lorsqu'ils veulent composer. » Quant à Manda Chante, Edo Ganga, c'est quelqu'un qui aimait la paix. Il était rassembleur. Manda Chante souhaite que cet esprit continue. « Que les amis des Bantous soient toujours unis, qu'ils n'aient pas l'esprit de division. Car, la division n'a pas de place... J'invite aussi les Brazzavillois à les soutenir. C'est tout ce que je peux souhaiter pour ce groupe. Que Dieu reçoive son âme. »

Bruno Okokana

GOETHE-INSTITUT

Un programme de résidence virtuelle lancé cette année

Les candidatures, réservées uniquement aux musiciens et groupe de musique, peuvent être soumises dès maintenant jusqu'au 31 décembre, bien que cette date puisse être prolongée, en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En raison de la pandémie de coronavirus qui a affecté l'industrie musicale, les déplacements sont pour l'instant restreints dans plusieurs pays. En conséquence, non seulement les concerts et festivals ont été annulés ou reportés, mais la plupart des résidences physiques pour les artistes et les co-productions le sont également.

En réaction à l'évolution des conditions de travail sur la scène musicale qui en a résulté, le Goethe-Institut a créé un programme de résidence virtuelle en vue de maintenir et de renforcer les échanges et collaborations internationales. Le financement de ce programme est actuellement disponible pour organiser des projets de collaboration musicale internationale.

Le programme de résidence virtuelle est destiné aux artistes solos et aux petits ensembles allemands et étrangers des différents pays éligibles. Les projets impliquant les artistes de pays en développement ou en transition sont particulièrement les bienvenus. Par ailleurs, ceux-ci peuvent être déposés par des artistes ou groupes résidant en Allemagne ou à l'étranger, à condition qu'au moins un artiste installé en Allemagne soit impliqué dans le projet. Un accord sera conclu entre les deux partenaires si leur projet est accepté.

Etre un artiste ou un groupe professionnel ayant une expérience avérée de la scène musicale, proposer un partenariat ou un projet durable (deux à quatre semaines) dont la mise en œuvre se fera toute l'année et ne dépasse pas le 31 décembre, postuler dans aucune discipline autre que la musique dans le cadre de ce programme, telles sont les conditions qui s'appliquent aux candidats afin d'espérer d'être retenus. A cela s'ajoute également : une description détaillée du projet, un calendrier détaillé du projet, une description sur les moyens de communication et de promotion pour le projet, les biographies des artistes participants, un enregistrement audio récent et/ou d'autres œuvres des artistes participants... Les projets sont à soumettre en allemand ou en anglais. Ceux qui sont retenus bénéficieront uniquement d'une allocation de 1200 € chacun. Aucune autre dépense ne sera prise en charge par le Goethe-Institut.

Notons que les organisateurs conseillent aux candidats de soumettre leurs dossiers au moins quatre semaines avant le début du projet.

Merveille Atipo

